# LA RÉUNION

RÉUNION MAGAZINE | JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION

# LES GRANDS CHANTIERS ROUTIERS

www.regionreunion.com

l'Europe s'engage à La Réunion avec le FEDER

SEPTEMBRE 2020 | #29

#RÉGIONRÉUNION

# Sommaire


04 L'ESPACE DES GRANDS CHANTIERS **« LÉ MOBILE »**

06 >11 **LES GRANDS CHANTIERS ROUTIERS** À LA RÉUNION

12 **LA CLAUSE D'INSERTION** PROFESSIONNELLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

14 **CHÈQUE TOURISME** « MON ÎLE 974 »

16 AIDE **SPÉCIALE COVID-19**

18 >19 « LE PETIT PIAF » **EN TOURNAGE SUR L'ÎLE**

21 >20 **TRIBUNES**

23 **AGENDA**


La Réunion C'est **VOUS!**

La pastille qui marque vos contributions, parce que le journal de la Région, c'est vous.


JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION
**SEPTEMBRE 2020**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** VINCENT PAYET
**RÉDACTRICE EN CHEF** ANNE-VALÉRIE FONTAINE
**RÉDACTION** LOËTITIA SIBY //
**PHOTOGRAPHIE** DAVID CHANE-SEE-CHU - JULIEN KONDOKI //
**CONCEPTION GRAPHIQUE** MURIEL DAMIE - BÉATRICE BAILLIF //
**CONCEPTION** DIRECTION DE LA COMMUNICATION – RÉGION RÉUNION //
**CRÉDIT PHOTO DE UNE** L. DE GEBHARDT/ RÉGION RÉUNION

**CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION**
HÔTEL DE RÉGION PIERRE LAGOURGUE // AVENUE RENÉ CASSIN – MOUFIA
BP 67190 // 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9
T 0262 487 000 / F 0262 487 071
com@cr-reunion.fr // **www.regionreunion.com**

Diffusion : www.regionreunion.com- rubrique « actualités » // No ISSN : 2551-5098 //



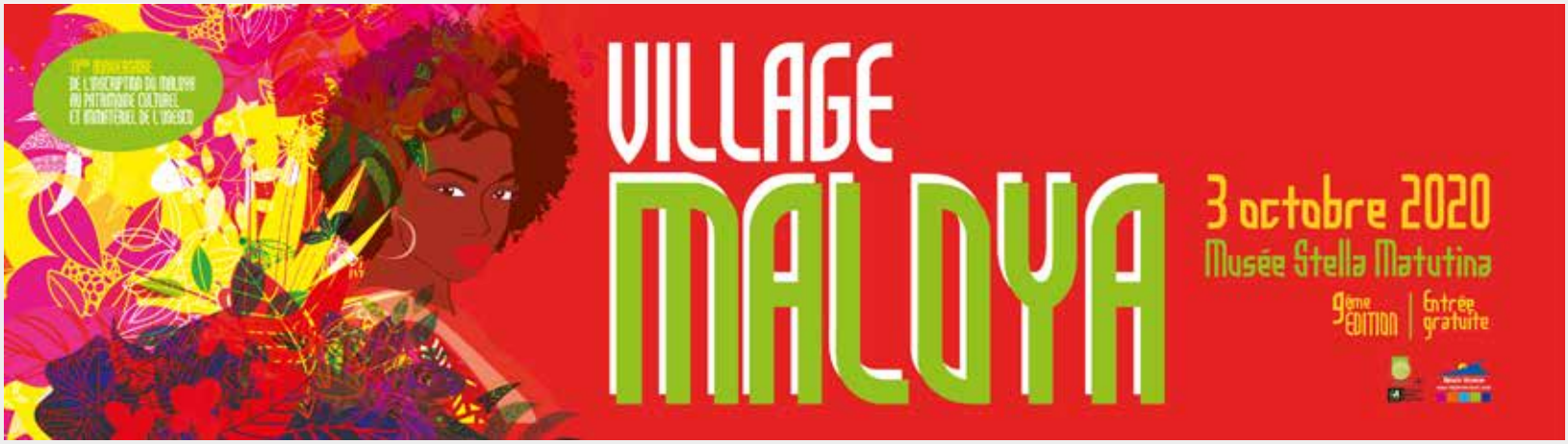

# édito

#NOTRE MISSION, SERVIR LA RÉUNION

## AMÉNAGER LES ROUTES **POUR MIEUX DÉVELOPPER LE TRANSPORT DURABLE**

> « Les aménagements routiers sur un territoire insulaire tel que le nôtre exigent la plus grande attention pour résoudre durablement les points noirs sur le réseau des routes nationales. »

La concertation pour l'aménagement de la RN5 démarre le 15 octobre

Visite du chantier du pont de la Rivière des Galets

La Région travaille à un développement équilibré et durable du territoire sur tous ses champs de compétence et notamment en matière d'aménagement du réseau routier national transféré par l'État à la Région en 2008.

Notre démarche, en toute une logique, est de permettre dans un premier temps de restaurer et moderniser les axes de communication sur l'île.

La réalisation de la Nouvelle Route du Littoral représente sans aucun doute le chantier le plus visible dans ce domaine. Cet ouvrage est nécessaire pour sécuriser d'abord, fluidifier ensuite un axe vital pour le territoire, et contribue à l'activité des entreprises, à stimuler la formation dans le BTP et à créer mécaniquement de l'emploi local.

**La construction de la NRL, je le redis, est un chantier que nous achèverons au juste prix, dans le respect des conditions environnementales, et dans le cadre du partenariat État-Région dans lequel nous évoluons depuis le commencement de l'opération.**

Le protocole d'accord signé entre les partenaires a permis une reprise des travaux par phasage depuis le 15 septembre. L'engagement du gouvernement à attribuer une enveloppe au chantier dans le cadre du Plan de Relance de l'État constitue une avancée positive en vue de l'achèvement de la route.

**Si le chantier NRL reste au coeur de toutes les attentions, le programme des grands chantiers réunionnais est plus large : la suppression des radiers, les études et concertations publiques pour l'aménagement de la RN5 qui mène à Cilaos et pour la Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis (NEO), ou encore la construction des ponts, dont celui de la Rivière-des-Galets qui sera livré d'ici la fin de l'année.**

Les aménagements routiers sur un territoire insulaire tel que le nôtre exigent la plus grande attention pour résoudre durablement les points noirs sur le réseau national.

Notre volonté est d'intégrer dans les meilleures conditions possible un mode automobile fluide et sécurisé et un mode durable de transports sur notre île.

Nous adoptons des fondamentaux en développant les voies réservées aux bus, les aires de covoiturage, les itinéraires cyclables, le réseau Car Jaune...dans l'ensemble des programmes.

À ce titre, le projet « Voie Vélo Régionale (VVR) de Saint-Paul » porté par la Région, est lauréat de l'appel à projets « Fonds Mobilités Actives – Continuités Cyclables 2020 » lancé par le Ministère de la Transition Ecologique.

Je me félicite de cette distinction qui représente une reconnaissance de la politique en faveur du développement du vélo et ses modes doux sur notre territoire.

Priorité est donnée dans cette démarche à la réalisation du Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG) avec pour commencer le tramway express Run Rail qui reliera Sainte-Marie à Saint-Denis d'ici 2024.

Les transports sont, avec les énergies, les deux grands sujets de notre politique durable. Véritable fil rouge pour la poursuite du rééquilibrage du territoire, au service de l'intérêt général.

## La Réunion EN L'AIR

« La 18ème édition de la Semaine Européenne du Développement Durable représente cette année l'occasion de nous fixer un objectif, celui de tendre vers le "Zéro plastique". C'est un défi urgent. C'est aussi un sujet sur lequel je souhaite que La Réunion puisse faire preuve d'exemplarité ».

p. 5

DU côté DE CHEZ VOUS

# L'ESPACE DES GRANDS CHANTIERS " Lé mobile "

La Réunion C'est VOUS!

**L'ESPACE DES GRANDS CHANTIERS (EDGC) EST ACTUELLEMENT EN TRAVAUX. C'EST DONC UN ESPACE MOBILE QUI POURSUIT LA MISSION D'INFORMATION DU PUBLIC : LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL, LE RUNRAIL, LE NOUVEAU PONT DE LA RIVIÈRE DES GALETS, LA VOIE VÉLO RÉGIONALE (VVR)...**

L'Espace des Grands Chantiers se modernise. Le temps des travaux, c'est à bord de l'EGC Mobile qu'Indra, Kalyani et Didier se déplacent pour continuer d'informer les Réunionnais sur les chantiers en cours, les consultations, les débats publics...
Pour les adeptes de nouvelles technologies, possibilité vous est offerte de plonger au cœur de la NRL avec le casque à réalité virtuelle et de visiter le chantier comme si vous y étiez ! Pour les citoyens curieux de donner leurs avis, la présentation des programmes en cours pour l'aménagement du territoire en matière de routes est possible.

**Dans le contexte de la crise sanitaire lié à la COVID-19 toutes les mesures de sécurité et d'hygiène sont assurées : port du masque obligatoire, véhicule et matériel régulièrement désinfectés.**

**NADÈGE,**
HABITANTE DE SAINT-PHILIPPE

« Habitante de la commune de Saint-Philippe, je n'ai jamais eu l'occasion de venir à l'Espace des Grands Chantiers, ni même de visiter le chantier de la NRL. Quand j'ai vu que c'était possible d'en savoir plus, à quelques pas de chez moi, je me suis dit que c'était l'occasion ou jamais. Une équipe accueillante est présente et prend le temps de répondre à toutes vos questions. Je ne suis pas branchée technologie, mais j'ai pris un grand plaisir à découvrir les lunettes à réalité virtuelle. C'est très impressionnant et très bien fait. J'espère qu'ils repasseront par Saint-Philippe, mes petits enfants adoreraient ça ».

**RETROUVEZ LA PROGRAMMATION DE L'EDGC MOBILE SUR : www.regionreunion.com**

## LE NOUVEAU PONT DE LA RIVIÈRE SAINT-DENIS
POINT D'ÉTAPE

Démarré en avril dernier, le NPRSD sort de terre depuis la mi-septembre.Les fondations ancrées de 23 à 25 mètres de profondeur sont achevées. Le premier fût de pile en rivière a été bétonné. Ces fûts de piles sont composés d'une coque périphérique de 15 cm d'épaisseur, servant à la fois de coffrage mais aussi d'épaisseur sacrificielle face aux agressions des blocs lors des crues. Dans le respect du planning, les piles seront achevées en novembre et permettront de recevoir les premières poutrelles composant le tablier.

## LA VOIX CAR JAUNE
« ALLON BAT'KARÉ »

Une idée de ses usagers ! Car Jaune a proposé, à travers le concours « La Voix Car Jaune », aux artistes locaux (professionnels ou amateurs) de valoriser leur talent en créant **LA chanson du réseau**. Après plusieurs mois de candidature (de septembre à décembre 2019), **Soulaimana Daroueche**, auteur-compositeur-interprète originaire de Saint-Paul passionné de musique depuis 10 ans, a su séduire le jury avec son titre original **« Allon bat'karé »**. A ce titre, le jeune artiste a remporté un chèque de 1000€ et a enregistré sa création originale dans un studio professionnel. Cette chanson pourra être associée aux campagnes de promotion et aux différents évènementiels du réseau Car Jaune.

## LES JOURNÉES NATIONALES D'ACTION **CONTRE L'ILLETTRISME : " VOUS AVEZ LA PAROLE "**

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI) comme chaque année, donnent aux cases à lire de l'île, l'occasion d'ouvrir leurs portes au public. Un événement qui aura permis au plus grand nombre de découvrir du 7 au 13 septembre dernier, les activités réalisées au quotidien avec les bénéficiaires dans ces structures de proximité. Ainsi, durant cette semaine de mise en lumière sur les actions menées contre l'illettrisme, plusieurs cases à lire ont organisé des journées dédiées et des activités. Cette année, les JNAI avaient pour thème « vous avez la parole ! ». Une opportunité pour les Cases à Lire, de donner la parole à leurs apprenants, animateurs et partenaires, un magazine, créé pour l'occasion, est à retrouver sur le site internet de la Région Réunion, www.regionreunion.com.

## SEMAINE EUROPÉENNE DU **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La semaine européenne du développement durable (SEDD) est une manifestation qui a pour objectif de promouvoir les enjeux d'un développement durable, l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs du 18 septembre au 8 octobre ! Cheffe de file en matière de biodiversité, la Région Réunion plaide pour une meilleure coordination et cohérence territoriale de l'action publique. La session 2020 a été inaugurée au MOCA le 16 septembre dernier, en présence du Préfet de La Réunion et du Président de la Région Réunion.

**Le Préfet de La Réunion et le Président de Région entourés des lauréats du concours**

## **LA VOIE VÉLO RÉGIONALE LAURÉATE** DE L'APPEL DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

LA RÉUNION Eco positive

Afin de soutenir l'élan actuel favorable au développement de l'usage du vélo, le Ministère de la Transition Ecologique a lancé un nouvel appel à projets du fonds mobilités actives et continuités cyclables afin de soutenir financièrement les maîtres d'ouvrage dans leurs projets de pérennisation des pistes cyclables de transition, de réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés et de résorption de discontinuités d'itinéraires.
La Région Réunion figure parmi les lauréats pour son projet de création d'une piste cyclable de 2160 m dans l'espace vert entre la route nationale des Tamarins (RN1 2x2 voies) et la Chaussées Royale (RN1A). Cette piste permettra notamment de relier l'itinéraire existant le long de la route des plages et les zones d'activités de Savana et de l'Etang. Le projet s'inscrit dans le Plan Régional Vélo et représente une partie de la Voie Vélo Régionale déployée par la Région sur l'ensemble du territoire réunionnais.
A travers cet appel à projet, l'Etat pourrait intervenir jusqu'à 33% du montant global du projet.

# LES GRANDS CHANTIERS ROUTIERS À LA RÉUNION

**DE LEUR CONCEPTION À LEUR MISE EN SERVICE, LES GRANDS CHANTIERS ROUTIERS SONT DES ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURES ET DE TRANSPORT QUI FAÇONNENT LE PAYSAGE RÉUNIONNAIS, ACCOMPAGNENT L'ÉVOLUTION DES MODES DE DÉPLACEMENTS ET CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL. COMPÉTENTE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, LA RÉGION RÉUNION PLANIFIE L'IMPLANTATION DE CES INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES.**

© L. De Gebhardt/ Région Réunion

# RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : LES MISSIONS AU SERVICE DES ROUTES

LES RÉGIONS ONT POUR COMPÉTENCE L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (L.4433-7 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES). SUITE AU TRANSFERT DE COMPÉTENCE EN 2008 (ACTE II DE LA DÉCENTRALISATION - LOI 2003), LA RÉGION RÉUNION EST ÉGALEMENT EN CHARGE DE L'EXPLOITATION ET DE L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (RN) SUR LE TERRITOIRE RÉUNIONNAIS.

## EXPLOITATION DU RESEAU ROUTIER

➜ Maintien en état des 645 km de chaussées du réseau,
➜ Contrôles post saison cyclonique, réparation des dégâts,
➜ Traitement des besoins spécifiques ou ponctuels,
➜ Centre Réunionnais de Gestion du Trafic (CRGT) : INFO ROUTES, surveillance du réseau, gestion de crise...
➜ Traitement des dépendances, maintenance des équipements, patrouilles, interventions...

## CONSERVATION DU PATRIMOINE

➜ Programme de renforcement des chaussées dans chaque micro-région,
➜ Poursuite du programme quadriennal (appuis, étanchéité, couches de roulement),
➜ Sécurisation et fluidification du réseau : mise aux normes des dispositifs de retenue, signalisation directionnelle.

## MODERNISATION ET DEVELOPPEMENT DU RÉSEAU

➜ Poursuite des travaux du pont sur la rivière des Galets,
➜ Lancement des travaux du pont sur la rivière Saint-Denis,
➜ Lancement des travaux du pont de la ravine des Grègues à l'entrée ouest de Saint-Joseph,
➜ Poursuite des études pour la sécurisation à long terme de la RN5, entre les Aloès et Ilet Alcide,
➜ Diverses opérations et études.

## AUTRES PROGRAMMES

➜ Subvention pour le maintien en état de la piste de la rivière des Galets,
➜ Subvention aux communes pour les travaux routiers (hors NEO et interfaces NRL/RN1 à La Possession), reclassements...
➜ Sécurité routière.

ZOOM SUR

## LES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS

Pour favoriser une mobilité durable sur le territoire, la collectivité s'appuie sur les schémas régionaux tel que le Schéma d'Aménagement Régional (qu'elle a établi en collaboration avec des partenaires) et investit dans des infrastructures et des équipements innovants afin d'offrir aux usagers une alternative crédible à l'automobile.

Transports en commun circulant dans des voies réservées, vélos et pistes cyclables dédiées, aires de covoiturage, tramway express… sont autant d'alternatives au tout voiture proposées aux Réunionnais.

**Objectif à horizon 2030 :** que la part des transports en commun dans les modes de déplacements atteigne 15% et que le volume de carburants fossiles généré baisse de 10%.

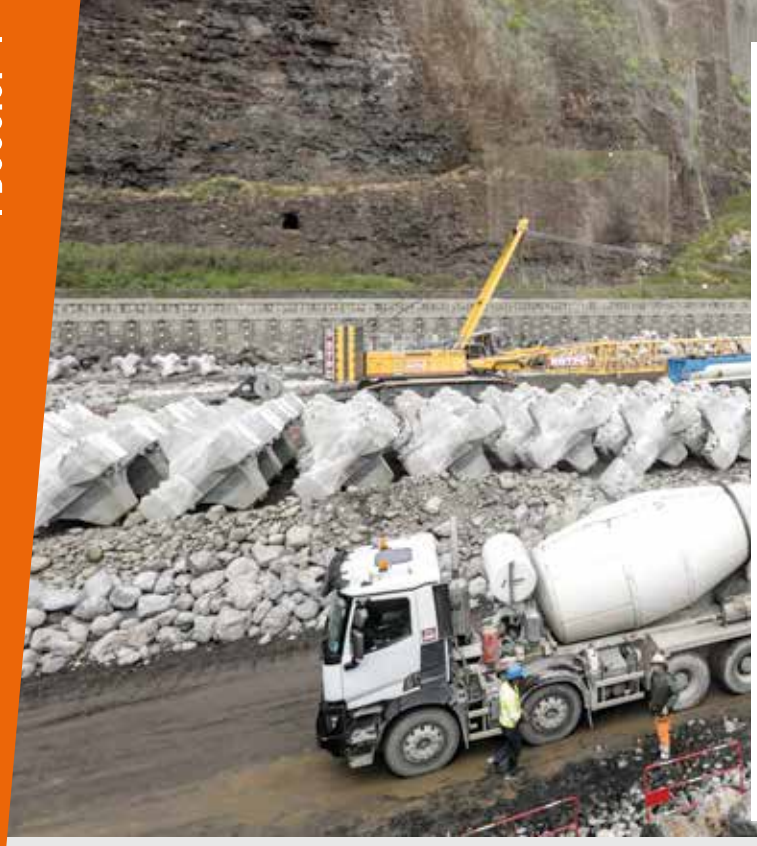

# POURSUITE DU CHANTIER DIGUE/NRL

À L'ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 08 SEPTEMBRE 2020, FIGURAIT LA PRÉSENTATION DU PROTOCOLE D'ACCORD POUR LA RÉALISATION DE LA DIGUE DE 2,7 KM DE LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL. LES CONSEILLERS RÉGIONAUX ONT APPROUVÉ CE PROTOCOLE. LES TRAVAUX PAR PHASAGE DE CE PROJET D'UTILITÉ PUBLIQUE ONT REPRIS DEPUIS LE 15 SEPTEMBRE DERNIER.

Depuis le début des travaux des digues de la NRL, le Groupement n'a pu obtenir l'autorisation d'exploiter des carrières en roches massives et a été contraint de s'approvisionner en enrochements à partir d'andains issus des travaux de valorisation des terres agricoles.

La situation a perduré jusque fin 2018, date à laquelle ont été obtenues les autorisations pour exploiter la carrière de la Ravine du Trou, permettant d'avoir une bonne visibilité sur les conditions d'achèvement du projet. Cependant, suite à de multiples recours, le Tribunal Administratif a suspendu en avril 2019 cette autorisation et donc fait obstacle à l'exploitation de la carrière.

Cette nouvelle difficulté a conduit le groupement à annoncer l'arrêt des travaux de la digue entre La Grande Chaloupe et La Possession (marché dit MT52) ainsi que la démobilisation de ses moyens. Dans ce contexte, une médiation a été conduite sous l'autorité de l'État et en particulier celle de M Djebari, secrétaire d'État aux Transports, pour permettre la poursuite du chantier. Un accord a pu être trouvé en juillet 2020 pour garantir une continuité de chantier, par des travaux de poursuite de l'exécution du marché MT52 sur un linéaire réduit pendant une année dans l'attente de la relance d'un nouvel appel d'offres. En effet, les propositions financières du groupement pour achever les travaux n'étaient pas acceptables et ne permettaient surtout pas de poursuivre l'exécution de ce contrat dans le respect des règles de la commande publique. Le marché initial ne pouvait donc être que résilié. Par ailleurs, des processus de médiation et de conciliation se poursuivent pour traiter les réclamations des entreprises tant sur les sections en digues que les sections en viaduc.

**Les conseillers régionaux ont approuvé le principe de ces médiations et ont autorisé le Président à signer les protocoles afférents avec prise en charge, à part égale avec les groupements, des frais correspondants (estimés à 100.000€ pour la Région)**. Ils ont également voté en faveur du protocole MT5.2 qui prévoit une reprise des travaux par le Groupement le 15/09/20 pour une durée d'un an et le lancement d'un nouveau marché pour achever la NRL à horizon 2023.

## LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

Les 66 000 usagers quotidiens qui empruntent la Route du Littoral sont soumis à des risques importants et récurrents : chutes de blocs jusqu'à plusieurs tonnes, effondrement en masse, submersion par des houles cycloniques...
Fermetures et basculements restent les seules options, entraînant perte de temps pour les usagers et une économie ralentie voire arrêtée. De plus, face à l'évolution du trafic dans les deux sens, le système de basculement a atteint ses limites. La RL actuelle reste enfin en mauvais état, et nécessiterait, si l'on ne devait pas construire une nouvelle liaison de la rénover de façon importante (remplacement des dispositifs de sécurité, reprise du mur terre armé, remplacement des tétrapodes,…) sans pour autant permettre de diversifier l'offre de transports (pas de voie bus, ni de voie vélo) comme cela est prévu sur la NRL, ni permettre de la remettre à niveau vis à vis du risque de montée du niveau de l'océan. La priorité de la collectivité est d'assurer la sécurité des usagers tout en préservant l'économie locale, tel est l'objectif prioritaire de la NRL.

NOUVELLE ENTRÉE OUEST

# NEO, UNE OUVERTURE SUR LA MER

LE PROJET DE NOUVELLE ENTRÉE OUEST DE SAINT-DENIS (NEO) SE SITUE SUR LE BARACHOIS, UN LIEU EMPREINT D'HISTOIRE ET DE CULTURE, LOCALISÉ DANS UN ENVIRONNEMENT SINGULIER MAIS AUJOURD'HUI DÉGRADÉ, NOTAMMENT PAR LA TROP FORTE PRÉSENCE DE LA VOITURE. NEO A POUR OBJECTIF DE REPENSER ENTIÈREMENT LE BARACHOIS, EN L'OUVRANT À LA FOIS SUR LE CENTRE-VILLE ET SON LITTORAL. LE PROJET A VOCATION À RECONSTRUIRE UN ESPACE DE RENCONTRE CALME, SÉCURISÉ ET ATTRAYANT POUR SES USAGERS. LA RÉGION, LA CINOR ET LA VILLE DE SAINT-DENIS PILOTENT ENSEMBLE CE PROJET QUI PRÉSENTE AUSSI BIEN DES DIMENSIONS DE TRANSPORT QUE D'AMÉNAGEMENT URBAIN RELEVANT DE LEURS DIFFÉRENTES COMPÉTENCES.

## LES OBJECTIFS

➜ Rendre le Barachois à la population et rétablir l'**accès à l'océan** ;
➜ **Préserver et valoriser** l'environnement du site ;
➜ **Repenser la mobilité** sur le Barachois ;
➜ **Fluidifier** l'entrée de la ville ;
➜ Faire du Barachois un atout du **développement économique et touristique** de La Réunion.

## LES SOLUTIONS A L'ETUDE

**Réaménager une large bande côtière** comprise en 5 et 16 ha avec : des aménagements récréatifs, des espaces sportifs, un bassin de baignade naturel, des bars et restaurants, des esplanades et places publiques.

**Les fonctions urbaines envisagées sont les suivantes :**

➜ **Créer des voies dédiées** pour les modes doux et une voie de transport en commun en site propre (transports en commun routiers).

➜ **Réaménager l'entrée de ville** selon 2 solutions : un giratoire réutilisant les aménagements en place ou un échangeur dénivelé.

➜ **Requalifier la route nationale**, effacée en souterrain en 2×2 voies selon cinq solutions étudiées réparties en deux familles :

- Trois tracés via des tranchées ouvertes et tranchées couvertes en gain sur l'océan, de surface variable ;
- Deux tracés avec passage en tunnels pour assurer la continuité des RN1 et 2, libérant une vaste zone de presque 1,5 km de long sans voiture, ne laissant en surface que la desserte locale, les TC, les modes doux et les transports hors gabarit ou de matières dangereuses.

## UNE GOUVERNANCE ET DES COUTS PARTAGES

NEO est une opération menée sous une maîtrise d'ouvrage partagée entre la Région Réunion, la CINOR, la commune de Saint-Denis et fait l'objet d'un cofinancement de l'État.

**Les options étudiées sont à ce jour estimées entre 217 et 618 M€.**

## ZOOM SUR DONNEZ VOTRE AVIS !

Le débat public devra permettre de débattre de l'opportunité du projet, de ses alternatives, de son contexte ainsi que de ses caractéristiques. Il est garanti par la Commission Nationale de Débat Public, une autorité indépendante de la maîtrise d'ouvrage. Du 15 septembre au 31 décembre 2020 venez débattre du réaménagement du Barachois et de la traversée de Saint-Denis à La Réunion.

## CONTACT

- **DÉCOUVREZ LE PROJET NEO : www.neo-saintdenis.re**
- **PLUS D'INFORMATIONS SUR LE DÉBAT PUBLIC : neo.debatpublic.fr**

# CONCERTATIONS PUBLIQUES : DONNEZ VOTRE AVIS !

## ROUTE DE CILAOS (RN5) : DE 15 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE

La RN1005, réalisée en urgence pour le rétablissement de la circulation vers le cirque de Cilaos, reste soumise à un risque d'inondation et à des risques géologiques forts suite à la disparition d'un tronçon de la RN5 début 2018, d'où la nécessité d'engager des études pour la pérennisation et la sécurisation du seul itinéraire d'accès entre Les Aloès et Îlet Alcide via Îlet Furcy.
La seconde phase de concertation est prévue du 15 octobre au 15 décembre 2020 (la première phase de concertation publique s'est tenue du 11 juin au 12 juillet 2019).
Elle permettra de débattre à nouveau de l'opportunité du projet, de ses objectifs, des variantes étudiées, des enjeux économiques, environnementaux et paysagers qui s'y attachent et enfin de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint Louis.

## RN2 A SAINT-BENOIT : DU 6 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE

L'objectif de ce projet est d'apporter une solution de mobilité multimodale pour répondre aux difficultés de circulation constatées quotidiennement (entre l'échangeur de Bourbier et le giratoire des Plaines sur la RN2).
Compte-tenu de l'importance de ce projet, la Commission Permanente de la Région du 7 mai 2020 a décidé d'organiser une concertation préalable unique et volontaire avec garant, au titre du code de l'environnement.
La concertation préalable se déroulera du 6 novembre au 20 décembre 2020.

## PROLONGEMENT DE L'AXE MIXTE A SAINT-PAUL : DU 9 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE

Le projet de prolongement de l'axe mixte à Saint-Paul concerne trois sections :
- ➜ Section « Cambaie » : depuis le futur Parc Oméga au futur ouvrage de surverse de la ravine La Plaine.
- ➜ Section « Savanna » : futur ouvrage de surverse de la ravine La Plaine à l'échangeur de Savanna.
- ➜ Section « Cornu » : depuis la Rivière des Galets au futur Parc Oméga.

La concertation préalable se déroulera du 9 novembre au 18 décembre 2020.

# LES 8 PRINCIPALES ÉTAPES D'UN PROJET D'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

## 1. CONSTAT

Le Maître d'ouvrage, en général une collectivité publique, fait le constat d'un problème ou d'un besoin nouveau : une traversée d'agglomération, un itinéraire saturé, une accumulation d'accidents, des risques naturels, un nouveau secteur à desservir...

## 2. RECHERCHE DE SOLUTIONS

La recherche des solutions passe avant tout par des idées dont la recherche s'appuie sur un diagnostic précis de la situation actuelle et future. Cela permet de définir un panel de solutions techniques envisageables qui pourront être approfondies (études de faisabilité) avant d'être soumises à l'étape suivante : la concertation.

## 3. PARTICIPATION DU PUBLIC

Les textes prévoient et encadrent une phase de débat public obligatoire ou de concertation. Celle-ci se poursuit sur toute la durée de l'élaboration du projet et se fait avec le public, les citoyens, les associations et les représentants d'intérêts socio-économiques divers. Les projets doivent être suffisamment précis, (alternatives possible, avantages et inconvénients) pour permettre au public associé de se prononcer de façon éclairée sur l'opportunité de l'opération et, le cas échéant, sur une solution qu'il privilégierait, voire lui permettre de proposer des alternatives.

## 4. CHOIX DU PROJET

La collectivité sélectionne le maître d'œuvre ("architecte" du projet) qui sera en charge de la réalisation des études de conception détaillée sur la base d'un programme d'opération (objectifs à atteindre et caractéristiques à respecter...) et un coût d'objectif.
Le Maître d'ouvrage doit savoir comment financer l'ouvrage (seul, fonds propres, ou en mobilisant sa capacité d'emprunt, avec d'autres partenaires comme l'UE, l'État, des collectivités locales...).
C'est une étape essentielle - approuvée par l'exécutif de la collectivité Maître d'ouvrage - pour garantir de la faisabilité de l'opération,- connaître le coût, les principaux impacts, les mesures à mettre en œuvre et donc d'envisager la phase d'utilité publique

## 5. PHASE PROCEDURES RÉGLEMENTAIRES/ÉTUDES DE DETAIL

Les études de niveau projet (PRO) permettent d'évaluer le projet avec précision notamment au plan environnemental (en termes d'emprises plus précises) et de décomposition en éléments plus fins (décomposition en ouvrages, en quantités précises de déblais, remblais, m3 de béton,...).
Ces études portent sur des ouvrages d'art complexes et sont confiées à des spécialistes : géologie, géotechnique, portance des sols, fondations d'ouvrages, calculs de ponts,...
Elles permettent aussi d'affiner les impacts environnementaux attendus et de prévoir des mesures adaptées pour les éviter, les réduire et les compenser, ceci afin d'obtenir les autorisations administratives nécessaires pour pouvoir réaliser les travaux et maîtriser le foncier, étapes indispensables pour bien préparer la phase de concrétisation : les travaux.

## 6. APPELS D'OFFRES

Le projet est découpé en tranches et en lots pour procéder à la phase d'appels d'offres et maximiser la mise en concurrence et ouvrir la possibilité aux entreprises de répondre, quelle que soit leur taille. Pour cela, le maître d'œuvre élabore des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE).
C'est lui qui analysera les offres faites par des entreprises et en retiendra une selon la « règle du mieux disant » (l'entreprise qui pour un lot fait la meilleure offre en termes de rapport qualité/prix) et proposera ce choix au Maître d'ouvrage qui l'étudie et donne sa décision en Commission d'Appels d'Offres.
Lorsque les premiers travaux ont été attribués, le chantier peut être ouvert : travaux préparatoires, démolitions, défrichements, ponts, terrassements…

## 7. CHANTIERS

La phase chantier est réalisée sous la surveillance du maître d'œuvre qui est responsable de la conduite des entreprises, valide leurs études d'exécution et de méthode, vérifie le respect du cahier des charges des travaux, le bon respect des normes, des règles de protection de l'environnement. Il pilote le planning d'ensemble et le respect des délais.
Le Coordonnateur Sécurité Prévention de la Santé (CSPS) suit, pour le compte du Maître d'ouvrage, le bon déroulement des travaux et la coordination des différentes entreprises qui interviennent en termes de sécurité.
Divers contrôles extérieurs sont présents pour assister le maître d'œuvre et vérifier les cotes d'ouvrages, la qualité des bétons, le compactage,...
Il gère aussi le contrôle des quantités réalisées et valide les états d'acompte sur la base desquels le Maître d'ouvrage saura ce qu'il doit payer aux entreprises qui interviennent, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

## 8. RÉCEPTION / MISE EN SERVICE

Chaque lot, à son achèvement fait l'objet d'une phase dite de réception avec ou sans réserve.
Lorsque l'ensemble des travaux de finition est réalisé, l'ouvrage fait l'objet d'une visite de sécurité préalable , qui permet de donner le feu vert pour sa mise en service.

# LA CLAUSE d'insertion PROFESSIONNELLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

**LA RÉGION RÉUNION A INTÉGRÉ UNE CLAUSE SOCIALE D'INSERTION DANS L'ENSEMBLE DES GRANDS CHANTIERS QU'ELLE GÈRE, À L'ATTENTION DES ENTREPRISES PARTENAIRES. L'OBJECTIF EST QUE CES DERNIÈRES, DANS LEUR COLLABORATION SUR LES PROJETS RÉGIONAUX, PRENNENT EN COMPTE LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ DANS LEURS INTERVENTIONS.**

L'objectif des clauses d'insertion est de promouvoir l'insertion professionnelle en confiant la réalisation d'une partie des travaux ou services à des personnes éloignées de l'emploi : un engagement de l'entreprise sur un nombre minimum d'heures de travail réservé à l'insertion et à un recrutement de personnel en situation d'insertion.

La clause d'insertion est présente dans tous les marchés commandés par la Région Réunion. La commande publique est un levier d'insertion professionnelle pertinent. Entreprises, opérateurs d'insertion, acteurs publics et techniciens sont aujourd'hui pleinement familiarisés avec cet outil.

Pour rappel, la commande publique représente environ 15% du PIB national.
Les clauses d'insertion permettent de mettre ce poids au service des politiques d'insertion.

La clause d'insertion sociale est donc une condition obligatoire d'exécution du marché et non un critère de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

## ZOOM SUR CHANTIER DU PONT SUR LA RIVIÈRE DE SAINT- DENIS

- **LOT 1 :** Marché Raccordement NRL 8 231 120€ / 4000€ = 2 027 heures d'insertion sur deux ans minimum
- **LOT 2 :** Ouvrage d'art 18 761 085€ / 4000€ = 4 690 heures d'insertion sur deux ans
- **LOT 4 :** Espaces vert 1 179 837€ / 4000€ = 294 heures d'insertion sur deux ans

La Réunion C'est VOUS!

# PROJET HÔTELIER LE DINA MORGABINE recrute

**APRÈS LE DINA MORGABINE DE LA SALINE, PLACE À UN DEUXIÈME ÉTABLISSEMENT QUI SE SITUERA SUR LE FRONT DE MER DE SAINT-DENIS. LES ÉTABLISSEMENTS COMME CE NOUVEL HÔTEL PARTICIPENT À REDYNAMISER ET À RELANCER LE TOURISME SUR L'ÎLE. C'EST SUR CETTE INITIATIVE QU'A ÉTÉ ORGANISÉE UNE JOURNÉE DE RECRUTEMENT AU MOCA À MONTGAILLARD, EN PARTENARIAT AVEC LE PÔLE EMPLOI ET LA RÉGION RÉUNION.**

C'est via son site web que le Pôle Emploi a procédé à la sélection et la réception de plus de 1000 candidatures. Après plusieurs réunions de présélection, une centaine de candidats a été retenue pour passer les entretiens. Pour l'occasion, 5 binômes de recruteurs étaient répartis par typologie de services, avec à chaque fois, un chef de service et un collaborateur volontaire du DINA MORGABINE. L'objectif de ce job dating était de procéder à une sélection plus réduite des candidats afin de les intégrer à un plan de mise en situation directement en entreprise et dès lors, procéder à la sélection définitive des 27 collaborateurs recherchés en CDI. Un travail collaboratif et participatif entre les équipes du Pôle Emploi et du DINA MORGABINE, pour des prises de poste prévues en décembre 2020.

Bon À savoir

**Pour la construction de cet établissement trois étoiles d' une capacité de 80 chambres, la Région a voté une subvention de 2 millions d'euros (FEDER de 1,6 million d'euros et Région de 400 000 euros) au DINA MORGABINE.**

**JOHAN MAMINDY,** candidat au poste d'assistant maître d'hôtel

« Depuis le mois de mars je suis très attentif à toutes les offres du pôle emploi concernant le milieu de l'hôtellerie et du service. C'est en postulant à une annonce sur le site du pôle emploi que j'ai appris que j'avais été sélectionné pour ce job dating. J'adore le service, c'est une vraie passion, j'aime contribuer à ce qu'un client passe un bon moment, dans un cadre agréable, en dégustant un bon repas. Mon entretien s'est bien déroulé et je remercie toutes les équipes du DINA MORGABINE, du Pôle Emploi et de la Région qui se sont mobilisées pour offrir de l'emploi. Faire bouger notre système touristique en vaut la peine, et cela malgré un contexte difficile et particulier. »

**BETTY CHABARY,** candidate au poste de femme de chambre

« J'ai une formation de femme de chambre, j'ai jusqu'ici occupé quelques postes dans des hôtels, mais uniquement en extra. Quand ma conseillère au Pôle Emploi m'a parlé de ce recrutement, j'y ai vu l'opportunité de trouver un poste stable. Mon entretien s'est passé mieux que je l'imaginais, j'étais un peu stressée, mais je sais que j'ai les compétences. J'ai hâte d'avoir les résultats et je croise les doigts pour intégrer au moins la phase d'essai et prouver ce que je vaux. »

©©canyoning29_fi_grain_galet_ricaric · CREDIT IRT · frog974

# CHÈQUE TOURISME "MON ÎLE 974"

**LE CHÈQUE TOURISME « MON ÎLE 974 », EST UN DISPOSITIF MIS EN PLACE PAR LA RÉGION RÉUNION AFIN D'ENCOURAGER L'ACCÈS AU TOURISME LOCAL ET AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS, LE BUT : REDYNAMISER L'ACTIVITÉ DE L'ÎLE ET PERMETTRE UNE REPRISE ÉCONOMIQUE DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE QU'EST LA COVID 19.**

## PROFESSIONNELS DU TOURISME

### COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

**Hôteliers, restaurateurs, sociétés de loisirs…si vous avez reçu le premier e-mail avec votre numéro d'agrément** le 20 juillet dernier, vous êtes éligible au dispositif régional Chèque Tourisme " Mon île 974 " . Ce numéro d'agrément vous a été transmis à l'adresse e-mail de contact figurant sur la fiche qui présente votre établissement sur reunion.fr. Le cas échéant, pensez à vérifier dans le dossier spams de votre boîte e-mail.

Le numéro d'agrément vous est indispensable pour vous inscrire sur la plateforme dédiée. Vous recevrez, par e-mail, le lien vers cette plateforme, sur laquelle vous devrez vous inscrire afin d'adhérer au dispositif Chèque Tourisme " Mon île 974 ". Une fois votre inscription en ligne finalisée, vous serez notifié de la validation de votre affiliation et vous pourrez accepter les règlements effectués avec les Chèques Tourisme " Mon île 974 " .

**Si vous n'êtes pas référencé sur le site reunion.fr** et que vous faites partie des catégories éligibles (hébergements, restaurants traditionnels et activités touristiques), nous vous invitons à prendre contact avec l'IRT à l'adresse suivante soubik@reunion.fr.

ZOOM SUR

## LES BÉNÉFICIAIRES

**OÙ UTILISER LE CHÈQUE « MON ÎLE 974 » ?**

Vous avez reçu votre chéquier " Mon île 974 ", pour retrouver la liste des partenaires officiels rendez-vous sur :

➜ **www.regionreunion.com** ( rubrique tourisme)

ou

➜ **www.reunion.fr** (rubrique planifier)

# LE FONDS DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE | TOURISME

**FACE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 QUI A FRAPPÉ LE MONDE ÉCONOMIQUE, LA RÉGION RÉUNION, EN LIEN AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX A PROPOSÉ UN PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN EXCEPTIONNEL DE 80 MILLIONS D'EUROS POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES LES PLUS IMPACTÉES.**

Le plan régional de soutien exceptionnel, lancé dès le début de la crise, est composé de 6 dispositifs d'aides :

- ➜ le Fonds de Solidarité Nationale,
- ➜ le Fonds de Garantie Régionale,
- ➜ le prêt rebond
- ➜ le chèque numérique renforcé
- ➜ le Fonds de Solidarité Régional (FSR)
- ➜ le Fonds de Sauvegarde.

La Région Réunion a décidé la mise en place d'un dispositif plus spécifique pour accompagner le secteur du tourisme : **le Fonds de Solidarité Tourisme.**

Composé de deux volets complémentaires, ce dispositif permet d'apporter à la fois une aide forfaitaire sous forme de subvention directe aux entreprises touristiques pour soutenir leurs besoins en fonds de roulement, une aide directe pour répondre aux besoins d'accompagnements accrus de ces entreprises confrontées à des charges fixes et à des pertes de chiffres d'affaires particulièrement élevées.

Le premier volet du dispositif concerne les entreprises de 0 à 49 salariés relevant du secteur du tourisme, au regard de leur code APE. Le montant de l'aide versé est déterminé en fonction de l'effectif salarié de l'entreprise établi au 1er avril 2020 et n'excède pas 5/12ème du chiffre d'affaires annuel constaté ou reconstitué, au titre du dernier exercice comptable connu. Attribuée en une seule fois, l'aide s'échelonne en fonction de ces critères entre 2 000 € et 5 500 € par entreprise.

Pour le second volet du dispositif, seules les entreprises de 10 à 49 salariés relevant du secteur du tourisme sont concernées. Le montant de l'aide versé est déterminé sur la base de l'effectif salarié de l'entreprise et du secteur d'activité.

Les entreprises doivent effectuer leur demande directement sur la plateforme régionale. **Date limite de dépôt des dossiers complets : le 15 novembre 2020**

# AIDE **SPÉCIALE COVID**

**L'AIDE SPÉCIALE COVID, EST UNE AIDE D'UN MONTANT FORFAITAIRE DE 120€ ALLOUÉE PAR LA RÉGION RÉUNION AUX FAMILLES POUR LES ACCOMPAGNER DANS LES FRAIS LIÉS À LA SCOLARITÉ DE LEURS ENFANTS (MANUELS SCOLAIRES, ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ SANITAIRE, ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA FILIÈRE...).**

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

L'aide spéciale COVID est délivrée, sans conditions de ressources aux élèves scolarisés de la seconde à la terminale dans un établissement public ou privé de La Réunion.

## COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Renseigner le formulaire de demande « Aide spéciale COVID » directement via le formulaire en ligne sur le site internet de la Région Réunion www.regionreunion.com

## SE MUNIR DES PIÈCES SUIVANTES :

➜ Copie de la carte d'identité, du passeport ou du certificat de nationalité du représentant légal et de l'enfant.
➜ Copie du livret de famille
➜ Certificat de scolarité ou attestation d'inscription de l'élève pour l'année 2020-2021
➜ Relevé d'identité bancaire (IBAN) du représentant légal ou de l'élève, si majeur et pour les élèves mineurs, l'accord du représentant légal le cas échéant.

## COMMENT L'AIDE ME SERA VERSÉE ?

Le versement de l'aide sera effectué directement sur le compte bancaire du représentant légal ou de l'enfant majeur après réception de l'ensemble des pièces indiquées ci-dessus.

**CONTACT**

**L'ANIMATEUR POP DE VOTRE LYCÉE**
La Direction de l'Éducation de la Région
**0262 94 46 11**
**0262 94 46 05**

La Réunion C'est VOUS!

# 100 000 MASQUES POUR **LES LYCÉES**

**L'ACCUEIL DES LYCÉENS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS SANITAIRES POSSIBLE EST UNE PRIORITÉ DANS UN CONTEXTE EXCEPTIONNEL. 100 000 MASQUES SONT AINSI, DEPUIS LA RENTRÉE, DISPONIBLES POUR LES LYCÉENS. UNE MESURE DE PROTECTION ET DE LUTTE CONTRE LA COVID-19.**

Afin de répondre au mieux à la crise sanitaire actuelle et de permettre un accueil optimal dans chaque lycée de l'île, la Région Réunion a mis à disposition des 50 lycées du territoire des masques chirurgicaux. Ces derniers vont venir constituer un stock dans chaque lycée afin d'être distribués en cas de besoin aux élèves. Cette mesure permettra en effet aux lycées de bénéficier, en fonction de leurs effectifs, d'une dotation de 100 000 masques qui profitera à la fois aux lycéens mais aussi aux élèves post bac (BTS, CPGE...).
En parallèle, la Région Réunion a lancé un appel d'offres pour la production de masques en tissu qui seront remis dans un second temps aux élèves, à raison de 4 masques par élèves.

Pour ce qui est du personnel territorial en lycée ATTEE, AMI, animateurs Pop, la collectivité régionale a fourni,dans le cadre de son « protocole agents », à chacun des masques de protection, chirurgicaux ou en tissu. Des masques de protection renforcée ont également été distribués aux personnels vulnérables ainsi que des visières pour les personnels d'accueil des lycées. Les personnels de restauration bénéficient quant à eux de masques supplémentaires eu égard à l'environnement dans lequel ils évoluent. La distribution s'effectue tous les 15 jours et est assurée par les AMI des lycées.

# « Le Petit Piaf » EN TOURNAGE SUR L'ÎLE

La Réunion C'est VOUS!

**SOUTENU À HAUTEUR DE 490 000€ PAR LA RÉGION (COMMISSION PERMANENTE DU 19/06/20), LE TOURNAGE « LE PETIT PIAF » S'EST DÉROULÉ SUR L'ÎLE EN AOÛT ET SEPTEMBRE DERNIERS. RÉALISÉ PAR GÉRARD JUGNOT (QUE L'ON RETROUVERA AUSSI DEVANT LA CAMÉRA), LE LONG-MÉTRAGE MET NOTAMMENT À L'AFFICHE MARC LAVOINE, SOAN ARHIMANN ET PHILIPPE DUQUESNE. UNE PRODUCTION M.E.S QUE L'ON DEVRAIT RETROUVER SUR GRAND ÉCRAN EN OCTOBRE 2021.**

## SYNOPSIS

Proche d'un village de pêcheurs, quelque part sur l'île de La Réunion, Nelson (Soan), 10 ans, rêve d'être chanteur et s'est inscrit à Star Kids. Son amie Leila, accompagnée de son petit frère Zizou, se met en tête de lui trouver un coach afin de l'aider à se préparer au concours. Son choix se porte sur Pierre Leroy (Marc Lavoine), chanteur venant de Paris en tour de chant dans un hôtel en bord de mer, où travaille la mère de Nelson. Mais le courant ne passe pas entre Pierre, solitaire et désenchanté, et Nelson, fier et obstiné. Leur seul point commun, l'amour du chant, sera-t-il assez fort pour les rapprocher et soigner leurs blessures ?

*Le tournage a été réalisé dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

© DR

## SOAN, ACTEUR

### COMMENT GÈRES-TU TA RÉCENTE CÉLÉBRITÉ AU QUOTIDIEN ?

Célébrité, peut-être pas ! Connu, un peu…
J'essaie de ne pas trop changer, de ne pas prendre la grosse tête. En vrai, pour moi, ça n'a pas changé grand-chose. C'est juste qu'il y a un peu plus de gens qui me reconnaissent dans la rue. Mais dans la vie de tous les jours, c'est pareil.

### COMMENT VIS-TU TA PREMIÈRE EXPÉRIENCE EN TANT QU'ACTEUR SUR LE TOURNAGE « LE PETIT PIAF » ?

Franchement, j'adore, c'est trop bien ! En plus, pour mon premier film, j'ai la chance d'avoir une équipe formidable, ils sont tous supers sympas avec moi.
J'aime bien l'ambiance quand on est tous ensemble. Ce que j'aime c'est qu'on a l'impression de vivre une autre vie quand on tourne. Ce n'est pas Soan en vrai, c'est Nelson.
Le plus difficile pour moi, c'est de ne pas rire quand je joue. Moi, je ris tout le temps, je suis un mec joyeux ! Mais là, il ne faut pas que je rigole…

### ACTEUR OU CHANTEUR ?

Ça me plaît bien de jouer. Et si on me le propose, pourquoi pas refaire d'autres films, oui.
Je préfère quand même être chanteur [rires]. J'aime bien l'acting, mais en tant que chanteur, je suis un peu plus moi-même.

© DR

## GÉRARD JUGNOT, RÉALISATEUR ET ACTEUR

### AVEC « LE PETIT PIAF », VOUS RÉALISEZ POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA RÉUNION. RACONTEZ-NOUS.

On m'avait d'abord appelé pour un second rôle dans ce film. Mais finalement, le producteur a changé d'avis et m'a proposé de le réaliser.
Au départ, c'était un film qui devait se passer en Afrique. Mais on s'est aperçu que c'était beaucoup plus compliqué. Et puis surtout, moi, je n'ai pas la légitimité à faire un film africain.
On a situé le tournage à La Réunion, et d'un seul coup, tout s'est éclairé !
Pour moi, c'est une île qui porte bien son nom : il y a toutes les couleurs, des religions différentes, des paysages hallucinants...c'est absolument formidable !
Et puis, pour travailler à cette période ici c'est top : il fait beau, il ne fait pas trop chaud. C'est un des plus beaux tournages que j'ai eus dans ma vie.

### QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LE DÉROULEMENT DU PROJET ?

La Région nous a beaucoup aidés. En contre-partie de son accompagnement et de son soutien financier, on devait faire travailler les gens ici, c'était le deal.
Il y a des acteurs de très bonne qualité à La Réunion, tout autant que des techniciens.
J'ai trouvé ici Zakarie et Ornela, qui sont des petits acteurs formidables et qui font, avec Soan, un trio épatant. C'est vraiment important. Quasiment tous les seconds rôles sont des Réunionnais.
On a eu la chance de trouver des sites de tournage qui nous convenaient, comme cet hôtel dans l'ouest qui correspondait parfaitement à ce que l'on recherchait.
Tous les voyants sont au vert. Je suis très heureux, tout se passe pour le mieux.

### EN TANT QUE RÉALISATEUR, VOUS ENCADREZ SOAN SUR LE TOURNAGE.

J'ai découvert ce môme qui, en dehors d'une voix épatante, est un très bon acteur.
Nelson, son personnage, est un petit garçon qui ment : il dit qu'il va à Star Kids, alors qu'en fait, il ne s'est pas inscrit parce qu'il a le trac, il n'y arrive pas...C'est tout le contraire de Soan ! [rires]
Soan est lumineux, alors que Nelson est un peu triste, mal…
Donc, c'est dur pour Soan parce qu'il ne faut pas qu'il soit heureux, souriant...il ne faut pas qu'il soit lui ! Mais bon, c'est le principe du cinéma ! [rires]

© DR

## MARC-ÉTIENNE SCHWARTZ, PRODUCTEUR

### POURQUOI AVOIR CHOISI DE TOURNER « LE PETIT PIAF » À LA RÉUNION ?

Nous avons eu un réel coup de coeur pour cette île. Le choix d'ancrer le projet ici a été encore renforcé après que Gérard nous ait rejoints.
Nous avons été séduits par la beauté de l'île, la diversité de ses paysages, sa richesse culturelle et musicale. Cet environnement, ces couleurs apportaient la chaleur que l'on souhaitait insuffler au film.
Qu'il s'agisse des infrastructures d'accompagnement comme la Région Réunion et l'Agence Film Réunion, du matériel, des techniciens et des acteurs, nous avions tout sur place.
Sans oublier qu'en tant que territoire français, les formalités, la comptabilité...tout ça est beaucoup plus simple.

### COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ ACCOMPAGNÉ DANS CE PROJET À LA RÉUNION ?

Nous avons bénéficié de l'aide de la Région Réunion et avons pu nous appuyer très fortement sur l'Agence Film Réunion et son équipe. Elle a su nous apporter tous les conseils et les contacts nécessaires à la bonne préparation de ce film.

### AVEZ-VOUS FAIT APPEL AUX MOYENS HUMAINS EN LOCAL ?

Nous avons compté pleinement sur les équipes locales. Qu'il s'agisse de l'aspect technique ou pour les acteurs.
Environ 70 % des techniciens sont des locaux. Et seuls trois comédiens viennent de la métropole. Tous les autres ont été recrutés sur place. L'un des premiers rôles est tenu par un jeune Réunionnais : Soan. Nous l'avions repéré lors de son intervention dans the Voice l'année dernière. Il a été un réel coup de coeur. Sa vivacité, son énergie et ses qualités artistiques nous ont tout de suite plu.

SUIVEZ-NOUS SUR

www.regionreunion.com

## LA RÉUNION EN MARCHE

Contribution non transmise à la rédaction du journal.

## LE RASSEMBLEMENT

### LA NRL : LA ROUTE QUI MÈNE NULLE PART

Huguette BELLO et le groupe Le Rassemblement ont dénoncé dès le lancement du chantier de la NRL tous les mensonges du président de région autour de ce dossier. Aujourd'hui, la région n'a plus les moyens financiers pour continuer les travaux. Étranglée par une dette de plus 1,327 milliards €, la Région Réunion est la plus endettée de France. Elle a donc résilié le marché de la digue.
Les entreprises réclament devant les tribunaux plus de 414 millions d'euros d'indemnités, portant le coût (provisoire) à plus de 2,4 milliards € pour une demie route. L'État est appelée à la rescousse sans succès pour le moment. Combien vont encore payer les contribuables ? Quand cette route sera livrée ?
« Le retard susceptible d'être constaté (...) peut être regardé commeprincipalement imputable au maître d'ouvrage de l'opération et à l'autorité préfectorale, qui ont négligé de lancer en temps utile les procédures » selon le juge administratif.
Le financement du développement économique, de la formation professionnelle, de l'éducation, de la culture, ainsi que l'avenir de notre jeunesse ont été sacrifiés. Alors que la COVID 19 frappe durement l'économie, la collectivité régionale reste sans solutions.

## RÉUNION AVENIR

Nous traversons une crise d'une extrême gravité marquée par l'augmentation de la précarité et le risque de débordement social. Dans ce contexte inédit, notre responsabilité est de soutenir les familles réunionnaises dans les épreuves et apporter un soutien immédiat à notre économie. Des mesures exceptionnelles d'aide et de protection de la production locale sont essentielles pour que La Réunion atteigne l'autosuffisance alimentaire tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages.
La relance de notre économie par la consommation est une priorité. Il est indispensable de mettre en place des moyens supplémentaires pour aider les Communes à cofinancer les emplois aidés supplémentaires alloués par l'Etat Nous encourageons la majorité régionale à amplifier sans attendre les mesures d'aide aux entreprises de services, de production et de commerce, en particulier dans les secteurs porteurs d'avenir que sont l'environnement, l'agriculture, le tourisme et les services à la personne.
Il est primordial que les financements du plan de relance soient rapidement affectés aux projets structurants, porteurs d'emplois immédiats pour leur réalisation et d'emplois durables dans leur exploitation. Le groupe Réunion Avenir sera vigilant sur les mesures à venir.

## PROGRÈS 974

Contribution non transmise à la rédaction du journal.

# RÉUNIONNOUS

## ACCÉLÉRER LES EFFETS DU PLAN DE RELANCE

Le coronavirus aura eu des conséquences dévastatrices dans nos sociétés. En France, cette crise sanitaire a littéralement paralysé notre économie et jamais depuis 1929 nous n'avons connu pareille dépression. Il est désormais urgent de tirer toutes les leçons de cette pandémie et faire de nos faiblesses nationales et régionales les atouts de demain, du monde d'après.

Pendant tout le temps du confinement et des nombreuses incertitudes sanitaires, La Réunion a été très directement confrontée à ses propres contraintes et handicaps liés notamment à son éloignement géographique avec la Métropole. En réalité, la crise aura mis un peu plus en lumière une économie réunionnaise trop largement basée sur l'import-substitution à des prix qui restent élevés pour le consommateur moyen. La crise aura mis également en lumière la nécessité d'accélérer la révolution numérique et nos approches plus innovantes en matière de transmission des savoirs dans nos établissements scolaires. La crise de la COVID-19 appelle notre territoire à marquer une rupture plus nette encore dans nos façons de produire, de consommer et de travailler. C'est une voie résolument émancipatrice qui s'impose à nous, Réunionnais, si nous voulons être plus pertinents, plus percutants et plus conquérants dans cette région du monde. Dans une période aussi cruciale que celle que nous vivons actuellement, nous n'avons pas le droit de nous diviser ou de nous déchirer, mais de répondre ensemble à une détresse sanitaire, sociale et économique d'une rare violence. Les dispositifs d'aides de l'Etat et de la Région Réunion ont d'abord permis de limiter la casse économique et de maintenir l'emploi du mieux possible dans un contexte où c'est bien naturellement la santé qui prime sur tout le reste. Avec le Plan de relance, le Gouvernement met ensuite 100 milliards d'euros sur la table pendant 2 ans pour booster et accompagner la transition écologique de l'économie française et donc réunionnaise. C'est un plan historique dont près de la moitié des fonds provient de crédits européens.

La Région Réunion invite tous les partenaires économiques, sociaux, associatifs et institutionnels à faire corps pour mobiliser tous les dispositifs, toutes les aides et tous les fonds au bénéfice des TPE, PME et ETI réunionnaises. Il en va de leur survie, de leur transformation et de leur rebond. Nous réussirons à passer ce cap de transition si le plan de relance bénéficie à tous. Les entreprises réunionnaises ne pourront pas se contenter de moyens de résilience, mais de transcendance en tirant profit des dispositifs du plan de relance pour accompagner leur modernisation. Les enjeux de ce 21e siècle consistent sans doute à transformer l'économie réunionnaise pour être davantage tournée vers une économie de production plutôt que d'import-substitution, davantage compétitive, plus décarbonée, plus innovante, plus solidaire. Il s'agit aussi pour La Réunion de créer, de consolider et de développer plusieurs filières locales et régionales stratégiques dans les secteurs de la bioéconomie, des biotechnologies, de l'économie circulaire, du numérique, des transports, etc. pour être véritablement leader dans la zone de l'Océan Indien.

Etat, Collectivités territoriales, acteurs économiques, partenaires sociaux, société civile, Nous sommes tous responsables localement des conditions de mise en œuvre du Plan de relance du Gouvernement. C'est ensemble que nous devons faire preuve de pragmatisme territorial en nous entendant dans une relation nouvelle d'apaisement et de respect mutuel. Ce n'est ni dans le chaos ni dans le brouhaha que nous construirons la société de demain.

#NOTRE MISSION, SERVIR LA RÉUNION

La Réunion C'est VOUS!

# LES chantiers POUR MÉTIER

**À 39 ANS, THOMAS KAVAJ EST CHEF DE SERVICE ÉTUDES TRAVAUX NEUFS NORD À LA DIRECTION RÉGIONALE DES GRANDS CHANTIERS, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS. APRÈS PARIS ET LYON, IL CONTRIBUE AUJOURD'HUI À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À TRAVERS LES GRANDS CHANTIERS STRUCTURANTS DE L'ÎLE. RENCONTRE.**

### QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS ?

Après mes classes préparatoires, j'ai été formé au métier d'ingénieur au sein de l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris. Dès mes premières expériences à l'étranger puis en région parisienne, j'ai pu travailler sur les infrastructures de transport linéaire comme les tunnels, les routes, les ponts.

Au milieu des années 2000, j'ai rejoint la communauté urbaine de Lyon, devenue métropole de Lyon depuis, où j'ai contribué à la mise aux normes des tunnels routiers.

### QUELLES SONT VOS MISSIONS AU QUOTIDIEN ?

En 2016, j'ai été embauché par la Région Réunion en tant que chef du service ETN Nord.

Avec mes collègues nous gérons les projets de transport (routier principalement mais pas uniquement) sur la partie Nord de l'île, en maîtrise d'œuvre et en maîtrise d'ouvrage.

Mes missions sont variées. Un jour je peux participer à des réunions sur des financements de projet, le lendemain accompagner mes équipes sur des décisions techniques sur la réalisation d'une partie d'un ouvrage en construction. Pour résumer simplement, hormis les tâches administratives et la gestion des ressources de mon équipe, je passe la moitié de mon temps à étudier des projets et le reste du temps à m'assurer de la bonne exécution des travaux sur d'autres.

### QU'AIMEZ-VOUS PARTICULIÈREMENT DANS VOTRE TRAVAIL ?

J'aime l'aspect concret de mon travail, voir la réalisation des chantiers qu'on a pu étudier et imaginer quelques années auparavant.

Ce qui me plaît particulièrement c'est de trouver la meilleure solution aux problèmes que nous rencontrons sur nos opérations et optimiser les projets.

Le **9 & 10** Octobre 2020

© Sébastien Marchal/François Louis Athénas

## GRANDE MESSE EN UT MAJEUR DE LUDWIG VAN BEETHOVEN
PAR LE CHŒUR RÉGIONAL DE LA RÉUNION

A l'occasion du 250ème anniversaire de Beethoven, le CRR vous propose une de ces œuvres mythiques pour grand chœur.
En 1807, le prince Nicolas II Esterhazy commande une œuvre à Beethoven afin de célébrer son épouse. Beethoven y répond par La Messe en ut majeur, opus 86, sa deuxième œuvre liturgique, après Le Christ au Mont des Oliviers et avant l'achèvement de la Missa Solemnis.
En 1ère partie, la sonate n°8 op 13 « la pathétique » sera interprétée par Philippe Hoarau (piano).
Direction : Daniel Bargier.
Solistes voix : Jacqueline Hoarau, mezzo-soprano, Frédéric Caussy, ténor, Eric Vrain, baryton, soprano, Anne Maillol.
Co-production avec les Théâtres Départementaux de la Réunion.

**➜ VEN 9 OCT**
**20H, TÉAT PLEIN AIR, SAINT-GILLES**
**➜ SAM 10 OCT**
**20H, SALLE GRAMOUN LÉLÉ, SAINT-BENOÎT**
**Tarifs:10 €**
**• TÉAT PLEIN AIR, 02 62 41 93 25, www.teat.re**
**• SALLE GRAMOUN LÉLÉ, 06 92 70 79 74, www.monticket.re**

le **31** OCTOBRE **& 1ER** Novembre 2020

©DR

## Animation Gran Mer Kal à Cilaos

Pour sa 6ème édition, le Cilaosa Parc Aventure accueillera les petits aventuriers de 2 à 7 ans au parc accrobranche de Cilaos pour fêter Gran Mer Kal. Au programme : des tyroliennes, de l'initiation accrobranche, un atelier fabrication artisanale et bien sûr la chasse aux bonbons en forêt.

**➜ CILAOSA PARC AVENTURE**
**Tarifs : 15 €/enfant. Adulte gratuit**
**Horaires : Séance à 10h et 14h | Infos et réservation : 06 92 03 26 27 | Billeterie : pré-vente : www.cilaosparc.com | Route de Bras Sec 97413 Cilaos**

**18** octobre 2020

©Office de Tourisme de l'Ouest

## ZARLOR BALADE GUIDÉE TISANES ET PLANTES MÉDICINALES
ZERBAR PEI

Dégustation de tisanes + jeu collectif + balade guidée + découverte des plantes médicinales + déjeuner
Avec l'éclaireur de l'Ouest et William, le tisaneur de l'association "Tisanes Indigènes", vous découvrirez les plantes médicinales et les tisanes lors d'une balade guidée qui mène au magnifique point de vue de Cap Noir sur le cirque de Mafate.
C'est un moment digne de Robinson Crusoé que vous allez vivre, immergés dans la nature des Hauts de l'Ouest.

**➜ OFFICE DE TOURISME DE L'OUEST**
**Tarif : 42€ | Horaires : 8h30 à 14h | Réservation sur ouest-lareunion.com/zarlor**

Jusqu'au **20 DÉCEMBRE** 2020

©DR

## Le Piton des Neiges,
de la contemplation à la compréhension

Cette nouvelle exposition conçue et réalisée par Philippe Mairine et la Cité du Volcan, vous propose un voyage dans le temps, à la découverte des phénomènes géologiques qui ont façonnés l'île de La Réunion et plus particulièrement, le Massif du Piton des Neiges.
L'histoire géologique de La Réunion commence bien avant l'arrivée des premiers habitants. Elle débute même avant d'être une île, car il a fallu des milliers de siècles pour empiler assez de laves sous-marines afin de dépasser la surface de l'océan Indien.
Les dix paysages présentés dans cette exposition constituent une première approche de l'histoire géologique du Massif du Piton des Neiges. Cette dernière est complexe et quelques périodes sont méconnues car les laves émises alors ont disparu, où ne se voient guère en surface.

**➜ CITÉ DU VOLCAN**
**Tarifs : Horaires habituels du musée - RN3 Bourg Murat 97418 | Plaine des Cafres Accès libre | www.museesreunion.re ou 0262 590 026**

SUIVEZ-NOUS SUR
www.regionreunion.com

**ILS** ET **ELLES**
**CONSTRUISENT**, **ENTRETIENNENT**
LES **ROUTES NATIONALES**

# « NOU RESPECT ! ILS TRAVAILLENT POUR NOTRE SÉCURITÉ, RALENTISSONS »

**WWW.INFOTRAFIC.RE**

#RÉGION**RÉUNION**

UNION EUROPÉENNE #RÉGIONRÉUNION